



**Déclaration de la FSU  
au Comité Académique de l'Éducation Nationale de Normandie  
du 07 décembre 2020.**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Madame la Rectrice.

Contrairement à ce qu'a répété avec véhémence le ministre du "Nous sommes prêts", la rentrée 2020 ne s'est pas bien passée. Elle a été effectuée dans un contexte très anxiogène pour l'ensemble des personnels.

La politique de "gribouille" menée par le Ministre depuis le début de la crise sanitaire est absolument insupportable pour l'ensemble des acteurs de terrain. Le renvoi systématique au local des demi-mesures prises au niveau national provoque une confusion sans précédent. Le retard systématique pris dans ces demi-mesures obscurcit la capacité d'organisation des établissements. À peine une organisation est-elle mise en place par tâtonnement, que de nouvelles annonces médiatiques sèment le chaos dans les protocoles locaux. Cette désorganisation a par exemple été vécue dans les lycées au retour des vacances de la Toussaint, entraînant une grande diversité de situations : alors que la plupart des établissements publics ont été contraints de passer en 1/2 classe pour respecter le protocole national, les lycées privés continuent de fonctionner en classe entière au mépris des règles sanitaires les plus élémentaires. Cela renforcera les inégalités sociales, en particulier pour les élèves de terminale devant subir des épreuves de spécialités mi-mars, dont la FSU demande le report en juin. Les annonces récentes du recrutement de contractuels montrent que la FSU avait raison sur les besoins remontés. Cela montre aussi que l'institution ne prévoit aucunement de remédier aux problèmes structurels que pose cette crise. Elle n'offre aux recruté-es que la précarité comme perspective, que du temporaire aux collègues en surcharge, que le manque d'ambition pour nos élèves. Et quand le Ministre promet une rallonge budgétaire en Mai 2020, notamment pour le premier degré, nous nous apercevons en septembre que les postes promis sont en partie inexistantes. Quand ce ministre nous dit "plus de postes" , il faut malheureusement entendre "moins de poste" comme le démontre la suppression de 1800 emplois dans le 2nd degré à la rentrée 2021 !

Il ne faut pas croire non plus que la Région a été à la hauteur des attentes. Des masques lavables ont été distribués aux élèves en mai, mais pas à la rentrée ce qui renvoie cette dépense à la charge des familles. Un agent sous contrat précaire a été mis à disposition de chaque lycée pour renforcer les équipes chargées de l'entretien et de la désinfection, mais cela ne permet pas de pallier les absences nombreuses des personnels territoriaux vulnérables, malades ou épuisés par l'accroissement de leur charge de travail. Et que dire de la baisse générale des dotations

globales de fonctionnement à hauteur de -15% des dépenses de viabilisation habituelles, au prétexte des économies réalisées par les établissements pendant le confinement, mais sans prendre en compte les dépenses importantes imposées par le contexte sanitaire. Pour rappel, un lycée de 800 élèves consomme au minimum 200L de gel hydro-alcoolique par mois ! Et c'est sans compter les produits virucides nécessaires aux nettoyages réguliers des locaux, demi-pensions comprises, l'augmentation des dépenses de viabilisation due aux fréquentes aérations, ... .

Face à cette situation extrêmement dégradée, les personnels ont su faire preuve de solidarité entre eux et d'abnégation pour accueillir l'ensemble des élèves et faire leur métier. Ce dévouement sans faille est ce qui maintient l'Éducation nationale debout.

C'est pourquoi nous considérons que le revirement du ministre de l'Éducation nationale sur l'organisation de l'hommage à Samuel Paty est absolument indigne et symbolise la faillite morale de ce ministère et des cadres qui le représentent ! L'un des nôtres a été assassiné sauvagement dans l'exercice de son métier, de notre métier : nos collègues avaient besoin de se retrouver pour échanger et pour lui préparer un hommage digne. Au lieu de cela, 15 jours après cet ignoble attentat, la rentrée des vacances d'automne devait se dérouler presque comme si de rien n'était ? Nous n'oublierons pas.

Alors que la colère gronde dans les établissements, le Ministre se trouve maintenant empêtré dans un scandale touchant à la fois à la démocratie lycéenne et à l'utilisation des fonds publics. "Avenir Lycéen", créé dans des conditions plutôt opaques avec le soutien probable du Ministre en personne, a reçu des subventions ministérielles par deux fois pour un seul exercice, dépensées en frais de bouche somptuaires, sans contrôle des services ministériels, et alors même que d'autres syndicats lycéens, plus anciens, plus représentatifs, plus actifs, et aussi plus critiques envers les politiques ministérielles menées, voyaient leurs subventions se tarir. Nous apprenons également que ce scandale éclabousse vos propres services, Madame la Rectrice, le journal Médiapart affirme qu'un cadre rectoral a transmis à au moins un lycéen du CAVL des tracts d'Avenir lycéen, sans aucun respect pour le devoir de réserve que la loi impose aux cadres académiques et ministériels ! Contestez-vous les affirmations de Mediapart ? Étiez-vous informée et avez-vous validé de telles pratiques ? Des consignes ministérielles vous ont-elles été données pour renforcer ce syndicat lycéen ? Quelles suites comptez-vous donner à cette affaire ?

Au-delà de cette faillite morale implacable, les politiques menées et notamment les réformes du lycée, de la voie professionnelle, du bac, ainsi que de l'orientation avec Parcoursup, font partie d'un tout, amenant au tri anticipé des élèves et à la destruction totale d'une Éducation véritablement nationale et émancipatrice, au profit d'une école privée toujours plus libre de ses mouvements et toujours plus subventionnée pour un système éducatif à deux vitesses.

Par ailleurs, il apparaît d'ores et déjà que l'offre de service portant sur le conseil en orientation scolaire à distance et la connaissance de soi (in formation PP3ème) proposée par l'agence régionale de l'orientation et des métiers (AROM) va au-delà du champ de compétences de la région tel qu'il est défini par la loi LCAP. La FSU demande la stricte application de la loi LCAP qui limite l'intervention de la région au champ de l'information sur les formations et les métiers en direction des élèves, ni plus, ni moins.

Il est étonnant, dans ce nouveau CAEN normand, alors même que cette instance accueille des agents du supérieur, des étudiants et des parents d'élèves, que le bilan présenté par l'État ne comporte aucune information quant à l'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur.

La FSU est également très inquiète des annonces sur le démantèlement de l'Éducation prioritaire, jusqu'alors définie nationalement selon des critères transparents. La solution de la contractualisation qui semble choisie va renforcer les inégalités et l'opacité dans l'attribution des moyens. Au lieu d'investir à la fois dans l'Éducation Prioritaire, en y ré-intégrant les lycées qui en ont besoin, et dans le soutien aux lycées ruraux, le Ministère veut mettre en concurrence ces deux types d'établissements.

Nous profitons de ce C.A.E.N d'installation pour rappeler notre espoir que cette instance soit réellement un espace d'échanges transparents, relevant de l'ensemble de ces compétences, y compris ce qui touche à l'enseignement supérieur. Nous demandons que la formation restreinte ne soit pas oubliée. Nous demandons que les modifications du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), comme les modalités générales d'attribution des subventions allouées aux établissements (publics et privés) relevant de la compétence régionale soient présentées dans cette nouvelle instance.

Avant de conclure, la FSU prend acte de la décision de la Région de ne pas installer officiellement un EPLEI dans le Roumois, suite aux C.A.E.N des deux périmètres antérieurs, mais restera très attentive pour faire de ce nouvel établissement un lycée ouvert à l'ensemble des élèves du secteur, et non un établissement réservés à des privilégiés. Nous resterons aussi extrêmement vigilants quant à la construction par la Région d'installations sportives intra-muros nécessaires à l'enseignement de l'EPS.

La colère est donc très grande et s'ajoute à la fatigue de l'ensemble des personnels en cette fin de premier trimestre. Les agents de l'Éducation nationale ne se sentent pas soutenus par leur hiérarchie dans un contexte chaotique, alors même qu'ils tiennent l'école à bout de bras et qu'ils assurent la continuité de service public d'éducation. La FSU ne manquera pas de travailler à la construction des prochains temps forts d'expression et de revendication pour rendre à la profession la fierté de son métier et la sécurité nécessaire à son exercice. Elle appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 26 janvier prochain.